Volume 37, Numéro 9 Décembre 2010

Droit de parole

www.droitdeparole.org

35 ans de luttes populaires au centre-ville de Québec

Spécial étudiants

Avec nous! Dans la rue!

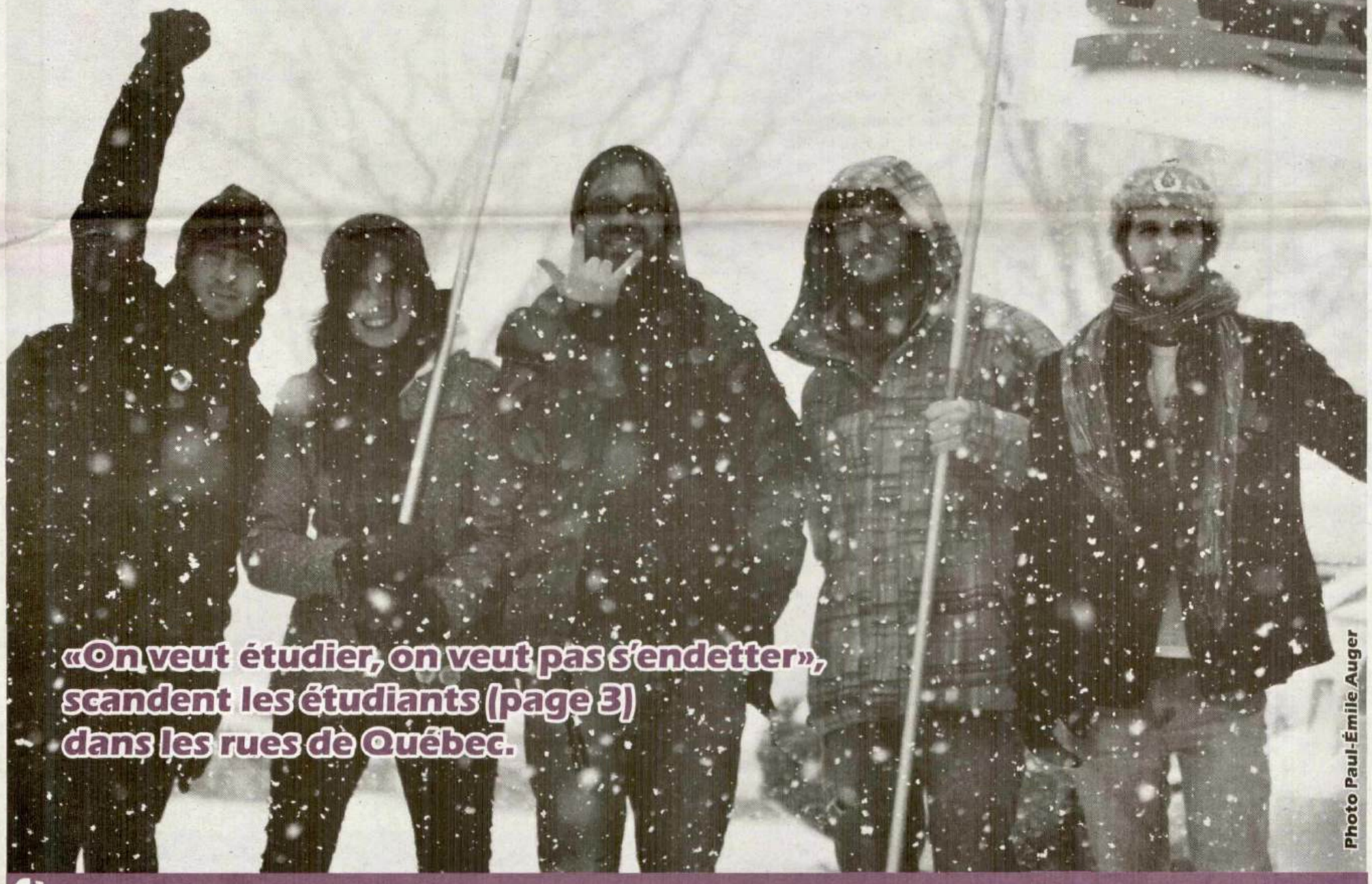

«On veut étudier, on veut pas s'endetter», scandent les étudiants (page 3) dans les rues de Québec.

Photo Paul-Émile Auger

Sommaire

Tribune de l'Opposition : Leader mobilisateur ou maire autoritaire page 2

Centre d'injection ou piqueries : Il faut choisir page 5

Arts & spectacles : Bebeto raconte page 6

Cinéma : L'imposture, le film page 7

Leader mobilisateur ou maire autoritaire

Par Nicole Moreau

On peut se demander si monsieur Labeaume, ancien président-directeur général de la Fondation de l'entrepreneurship [1], a oublié certains concepts en lien avec la culture entrepreneuriale et sa promotion, centre de la mission de cet organisme. Si on se réfère à ce qui est présentement inscrit sur le site Internet de cette Fondation, celle-ci fait appel aux valeurs d'autonomie, de créativité, de responsabilité et de solidarité. Il s'agit de valeurs que l'on peut reconnaître à un leader mobilisateur, concept utilisé d'abord dans *le monde du travail*. D'une firme spécialisée dans la recherche de cadres et la gestion du personnel, Paul-J. Bourbeau décrit ainsi le leadership mobilisateur dans son site Internet : «Le leader mobilisateur donne une direction claire et mobilise son équipe vers une vision commune. C'est le modèle qui crée un impact très positif sur la culture de l'entreprise et qui s'applique à la plupart des situations. Le leader mobilisateur articule clairement les objectifs à atteindre, mais laisse libre court sur la manière d'y arriver. Cette approche donne donc aux gens la liberté d'innover, d'expérimenter et de prendre des risques calculés.» [2]

Certaines des conditions de l'efficacité d'un tel style y sont précisées. Il apparaît que : le leader doit posséder ou développer un haut degré d'empathie; il doit comprendre et ressentir si ses subordonnés le supportent; pour inspirer les gens, il faut avant tout comprendre leurs aspirations.

C'est donc dire qu'un leader mobilisateur est celui qui inspire par une vision, un leader qui fait appel aux valeurs partagées par les acteurs, un leader qui met de l'avant des objectifs qui reçoivent une adhésion large, un leader qui favorise une collaboration dynamique de la part des parties ou des groupes concernés par chacun des projets mis de l'avant dans le cadre de la vision communiquée, un leader qui trace la voie en agissant de façon cohérente, un leader qui reconnaît les contributions respectives nécessaires à la réalisation des projets découlant de sa vision présentée.

La réussite d'un tel leader résiderait grandement dans la flexibilité et la capacité de ce dernier à savoir modifier son style de gestion pour bien s'adapter aux différentes situations. On peut croire qu'un tel type de leadership tend à favoriser la cohésion sociale – c'est-à-dire les processus sociaux qui influencent l'ordre social, donc la pérennité des liens unissant les individus qui composent une communauté, une collectivité; le degré de cohésion sociale exprimant le niveau de partage des valeurs et des intérêts entre des individus qui se regroupent pour participer à des entreprises communes. [3].

Un leader mobilisateur s'appuie donc sur la collaboration ce qui ne peut se concrétiser quand, par des sorties de toutes sortes, on suscite ou on favorise l'antagonisme entre les groupes et les institutions.

Un leader qui semble présumer mieux connaître les intérêts, les besoins et les attentes différents des membres de son organisation ou de sa communauté, qu'il s'agisse des jeunes, des personnes âgées, handicapées, immigrantes, etc., que les personnes concernées elles-mêmes, comme les récentes sorties de monsieur Labeaume le laissent croire, cela ressemble davantage à un leader autoritaire que la firme citée plus haut définit de la façon suivante : «Le gestionnaire autoritaire commande, prend toutes les décisions et exige de ses subordonnés qu'ils fassent leur travail exactement comme il le désire. Ses subordonnés ne participent aucunement au processus décisionnel; (Fais-le parce que je te le dis!). Il laisse peu d'initiative à ses employés qui peuvent ainsi se sentir frustrés du manque de flexibilité et peu motivés de travailler pour l'entreprise. Par ailleurs, ce style fait appel à la peur et l'adhésion est acquise sous la menace de destruction ou de privation»

Si on veut réaliser un développement harmonieux de la Ville de Québec, il faut pouvoir compter sur les compétences de tous et de toutes. Je suis convaincue que c'est le désir du premier magistrat de la Ville. Toutefois, ses récentes interventions publiques peuvent s'avérer néfastes en freinant la collaboration nécessaire à la réalisation des projets qu'il met de l'avant pour Québec.

[1] Selon le rapport annuel 2006-2007 de cet organisme à but non lucratif, monsieur Labeaume en était alors le président-directeur général.

[2] www.pjbourbeau.com/main.cfm?p=401&l

[3] Inspiré de P. Gingras dans un article intitulé «*Mesurer la cohésion sociale dans les coopératives: les principaux indicateurs appliqués aux coopératives forestières du Québec dans leur relation avec l'innovation économique*». Économie et Solidarités, Presses de l'Université du Québec, vol 37, no 1, 2006, pp. 198-224.

Y'aurait-il des élus?

Par Mathieu Parent

Il n'y a pas de culture si nos mémoires et intelligences locales n'ont de puissance par ailleurs que du système; si la sagesse tient sa source de colloques et de nouvelles livraisons des industries de l'édition; si la jeunesse est une cohorte d'étudiants en entrepreneuriat ou la meute à un concours de relève pour faire parties d'un ordre ou pour porter la marque d'une mission commerciale. Les morales aseptiques brillent avec la basse finance et l'irresponsabilité qui vient avec. À prendre les lobbies pour des bibliothèques, les journaux quotidiens pour carpettes volantes de l'histoire, la société pour un scandale amusant, le peuple pour un blogue de gestionnaires, les problèmes sociaux pour des défis d'affaires, l'avenir se meurt. La société fuit ses morts, grandes ou petites, ses territoires, son futur, ses danses et ses cimetières.

Les minoritaires, les originaux, les singuliers, les troubadours d'un patrimoine oublié ou d'un peuple à inventer, ceux qui donnent à ressentir, encore, quelques frissons d'une grandeur, d'une beauté et d'une clameur singulière d'humanité, ne sont pas de ces doctes paresseux qui parasitent la vie publique d'épouvantails libéraux aspirés par des plans corporatifs dépassés, comme des colombes en cage, se résignant à s'accommoder du pire, de bassesses en bassesses, buvant tout sourire des coupes lavées de prières fort bien essuyées avec un maniérisme de *pool room*, «tête ailleurs» et quasi religieux. Ceux-là nous sont sans intérêt.

On l'oublie toujours, un pays n'est pas ce qu'il contient, ni un contenant ou un héritage. Les pots ne génèrent pas de fleurs et encore moins de prés. L'humus serait mince sans la forêt, les terres seraient sèches sans les fleuves. Un pays est ce qui s'y veut, ce qui s'y sait pour lui-même et pour les autres à partir de lui, ce qu'il peut et ce qu'il fait. La pensée unique capitaliste et le *know how* américain ne sont pas pour la société québécoise des voies royales. Le sous-sol de mille trésors et pierres précieuses ne semble pas encore y avoir de desseins collectifs. Sachons être le pour qui, sachons vouloir et mériter d'être le pourquoi? Y'aurait-il des élus?

Pour un nouveau parti à Québec

Par Yvon Boisclair

Il y eut le Rassemblement populaire de Québec, le Renouveau municipal de Québec et une cuisante défaite. Ce mouvement politique représenté par ces deux partis n'est pas mort. Il est en dormance. Le temps du réveil a sonné.

Il faut tirer des leçons du passé mais surtout repartir sur de nouvelles bases. La vie d'un parti politique nécessite du temps et un approfondissement. Il faut refaire un programme adapté à la ville de Québec d'aujourd'hui. Il faut prendre le temps d'éclaircir nos idées car ce sont elles que nous allons présenter à la population.

Il s'agit de commencer avec un noyau au sein duquel il y aura entente sur le programme et le fonctionnement du parti. C'est une tâche qui requiert du temps. Nous reprendrons le pouvoir quand les habitants de la ville auront compris les idées que nous avancerons et qu'ils nous feront assez confiance pour nous mettre à la mairie.

Quand serons nous au pouvoir? Question inutile : la vie d'un parti politique ne se mesure pas comme on mesure la vie d'un individu. Dans 4, 5, …ans je ne sais pas, mais ce que je sais c'est qu'il faut être présent sur la scène politique de la ville de Québec le plus tôt possible. N'oublions pas qu'un parti est indispensable dans une société. C'est lui qui est appelé au gouvernement d'une société en considérant l'ensemble des besoins de celle-ci. Les groupes de pressions portent leur attention sur un aspect de la vie en société. Ils sont indispensables, mais seul un parti politique est responsable de l'ensemble des besoins d'une communauté. Aussi, séchons nos larmes et bâtissons un nouveau parti.

DROIT DE PAROLE

Droit de Parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. Droit de Parole n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville porte la responsabilité du contenu rédactionnel du journal. Les propos tenus dans les articles du journal n'engagent que leurs auteurEs. Droit de Parole bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec.
ISSN 0315-9574. Courrier de deuxième classe: No 40012747.
Tirage: 15, 000 exemplaires, distribués porte à porte par des camelots dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs.

Infographie : Martin Vigneault (www.pandemiedesign.com)
Équipe du journal : Simon M. Leclerc, Élyse Groulx, Marc Boutin, Renaud Pilote, Véronique Garneau-Allard, Les AmiEs de la Terre de Québec, Alfredo Ramirez, Lily Pol Neveu, Simon-Pierre Beaudet, Michaël Lessard, Stéphane Nicolas, Renaud Blais, Olivier Amiot.
Photos : Paul-Émile Auger, Marielle Bouchard, Maryse Lévesque.
Webmestre : Michaël Lessard.
Coordination : Richard Amiot.

Tirage certifié CA OJD

Payette et Simms inc., imprimeur spécialisé en édition

info@droitdeparole.org
www.droitdeparole.org
Retrouvez Droit de Parole sur Facebook !

Droit de Parole
266, Saint-Vallier Ouest
Québec (QC)
G1K 1K2
(418) 648-8043

On veut étudier ! On veut pas s'en-detter !

Par Richard Amiot

Quand on entend le recteur d'une grande université affirmer que les étudiants ont les moyens de payer davantage, puisqu'ils peuvent aller à l'université en voiture; et quand on entend un représentant du monde patronal critiquer le refus des étudiants d'assumer des hausses de frais de scolarité, alors qu'ils ont les moyens de se payer un ordinateur et un abonnement à Internet, on se dit que la bêtise le dispute à l'ignorance chez nos élites.

Mais que croient-ils? Ils veulent que les étudiants travaillent à temps plein pour payer leurs études : il y a de grandes chance que ça leur prenne une voiture. Pensent-ils que les ordinateurs et Internet sont des jouets? Il n'appartiennent pas au siècle!

Les recteurs (par l'intermédiaire de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) réclament une hausse des droits de scolarité de 504$ par année entre 2013 et 2015. Afin qu'ils retrouvent la valeur réelle de 1968-1969, argumentent-ils. Ils sont c…

Qui souhaite que les étudiants étudient dans les conditions de 1968? En 1968, tout le monde étudiant, TOUT LE MONDE était dans la rue pour changer les choses, rendre les études supérieures accessibles à tous et pas seulement aux gosses de riches. Veulent-il vraiment retourner en arrière? Retrouver les salaires qu'on payait à l'époque aux universitaires, y compris les recteurTRICEs, doyenNEs et autres chanceliers et chancelières? Il y a d'ailleurs longtemps qu'on n'avait vu les centrales syndicales, le mouvement étudiant et le monde communautaire faire front commun, comme le 6 décembre, face au gouvernement libéral et au patronat (les recteurs, eux, ne comptent pour rien dans cette affaire, tout le monde l'a vite compris, ce sont des porte-queue). C'est un avertissement!

Les arguments chiffrés valent ce qu'on veut bien leur faire dire. D'ailleurs, cette guerre des chiffres, les étudiants sont bien près de la gagner. C'est la loi du nombre. Il y a plus de chercheurs du côté des étudiants que du côté des recteurs, du patronat et du gouvernement. Il n'y a qu'à lire, par exemple, *L'impact des hausses tarifaires sur la condition étudiante* [1], pour comprendre, d'abord, que les étudiants subissent les mêmes hausses tarifaires que tout le monde (électricité, taxes, soins de santé), les mêmes hausses du coût de la vie, et que l'effort qui leur est demandé s'additionne à celui demandé à tous. Et on parle d'un effort de 1 500$ par année, s'ajoutant aux centaines de dollars d'augmentations de frais de scolarité, de frais afférent (passé de 256$, en 1997, à 689$, en 2006) et autres droits d'inscription. Qui a les moyens d'assumer ça?

Les 20% les moins riches, dans la société, comptent pour 4% des étudiants des niveaux supérieurs. Hausser la barrière des tarifs à l'entrée des études supérieures ne les aidera pas. C'est beaucoup talents de perdus, ça, pour une société qui se compte.

Suite page 4

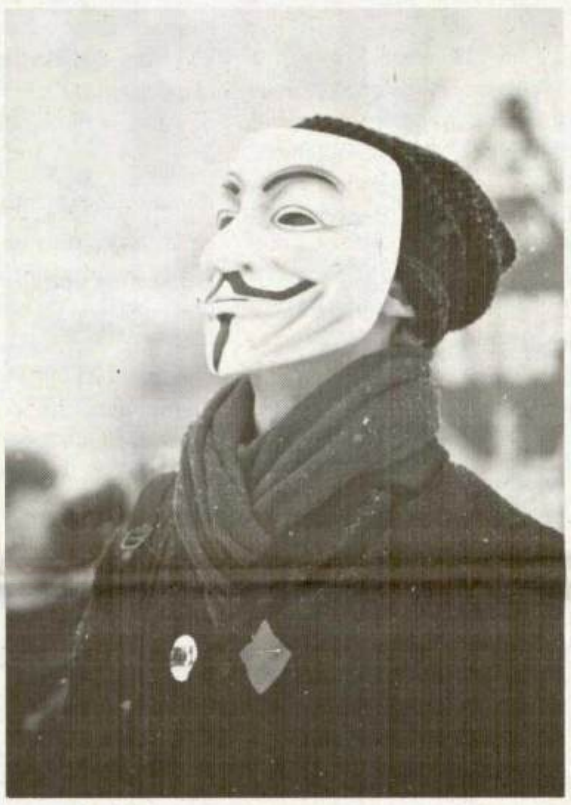

Les étudiants québécois manifestent contre la hausse des frais de scolarité, pendant la rencontre des partenaires de l'Éducation, au Centre des congrès de Québec, le 6 décembre. Le gouvernement affirme que la hausse est inévitable. Le mouvement étudiant s'élève une fois de plus contre des mesures inéquitables. Photos Paul-Émile Auger/ASSÉ.

aes

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE !
STAGE AU PÉROU POUR LES 35 ANS ET PLUS : professionnels, retraités …
SÉANCE D'INFORMATION, MARDI, LE 1ER FÉVRIER 2011
Infos et inscription : 418 683-7627 OU avesquebec@aves.ca
UNE EXPÉRIENCE DE VIE À VOTRE PORTÉE !!

Les jeunes doivent travailler pour étudier

Par Michaël Lessard

J'ai entendu, sur certaines radios commerciales, que les jeunes doivent travailler et s'adapter au marché du travail plutôt que seulement étudier. Facile à dire, mais c'est très pénible de travailler et de faire des études universitaires à la fois. En même temps, les Manitous politiques veulent pénaliser les étudiantEs qui n'arriveront pas à compléter leur scolarité dans le nombre d'années normal. Personnellement, avec l'appui actif de mes parents, j'ai réussi à étudier à temps plein. J'ai vu le stress et les angoisses des étudiantEs qui devaient travailler ou avaient des enfants à charge. J'avais souvent la chance de faire le travail d'équipe à leur place — j'apprenais beaucoup ainsi — et j'en ai vu même payer des gens pour faire leurs travaux. Les recherches scientifiques québécoises ont démontré que travailler 20 heures par semaines augmente de manière importante le taux d'abandon et d'échec. Désolé, mais je ne partage pas cette valeur du travail.

Les étudiantEs doivent payer leur juste part !

Lors de la Rencontre des partenaires de l'Éducation, le 6 décembre, à Québec, le ministre Bachand a conclu que les étudiantEs doivent payer leur juste part des coûts de la formation universitaire à la société. En effet, je ne paie pas ma juste part à la société. Je la paie à la banque, environ 55 000 $ pour une dette d'études de 32 000 $. Personnellement, j'accepte de payer maintenant pour 10 années d'études, mais le concept de «juste part» me semble abusif. On peut offrir une énorme et juste part par ses impôts, par des services, par du bénévolat.

L'idée que nos jeunes doivent payer maintenant, pendant leurs études, est un choix idéologique. J'invite les parents à choisir et à communiquer leur décision au gouvernement: voulez-vous que vos enfants travaillent et paient leur scolarité pendant leurs études à temps plein ou après ? Ce n'est pas vraiment gratuit, certes, mais nos enfants peuvent payer par diverses formes de contributions ensuite.

* Médias communautaires en ligne reseauforum.org

La Coalition régionale de Québec Chaudière-Appalaches opposée à la tarification et à la privatisation des services publics a manifesté le 6 décembre aux côtés de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). Étienne Grandmont et Carol-André Simard, du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, portent la bannière du comité de mobilisation de la nouvelle coalition regroupant une vingtaine de mouvements sociaux de la capitale nationale. Photo Marielle Bouchard/ADDS-QM.

Suite de la page 3

Ils seront riches, qu'ils s'endettent, réclament d'aucuns. Et l'on veut que cette belle jeunesse ait la fibre entrepreneuriale? S'ils s'enrichissent, qu'on les fasse payer quand ils le seront devenus, pas quand ils triment sur les bancs d'école.

[1] Arnaud Theurillat-Cloutier, pour l'Association générale des étudiantEs de Bois-de-Boulogne, avril 2010, qu'on peut lire sur Internet http://www.scribd.com/doc/30314391/L-impact-des-hausses-tarifaires-sur-la-condition-etudiante. Lire aussi le *Manifeste de l'université québécoise*, publié par la Table des partenaires universitaires, regroupant sur Internet <http://www.universitequebecoise.org/wp-content/uploads/TPU-Manifest-long-low.pdf>

Biais écologique

Les puces de la carte Opus

Un simple billet d'autobus devient une cause environnementale.

Par Richard Amiot et Sylvie Paquet

Se faire rembourser une carte Opus par le Réseau de transport de la capitale (RTC) s'avère une tâche digne d'Astérix et des 12 travaux d'Hercules. Une usagère occasionnelle du service d'autobus de la capitale l'a appris à ses dépens.

Le 1er octobre, le RTC a fait disparaître le traditionnel billet d'autobus en carton, vendu à l'unité, et l'a remplacé par une carte jetable dont la puce électronique valide le paiement de 4 à 24 passages (achetés par lots de 4). Un concessionnaire lui ayant vendu à la place une carte Opus — réutilisable mais payée 6$ —, une utilisatrice occasionnelle a voulu se faire rembourser la carte Opus dont elle n'avait pas l'usage.

La RTC peut facilement annuler puis remplacer une carte enregistrée au nom d'unE étudiantE ou d'une personne âgée. (N'importe quel possesseur d'une carte Opus — pas seulement les étudiantEs ou les aînéEs — peut la faire enregistrer, en complétant le formulaire approprié.) Mais le RTC n'a pas prévu le simple remboursement d'une carte ni au point de vente ni même à son bureau des réclamations (720, rue des Rocailles) : rembourser les passages inutilisés, oui; mais la carte de 6$, non. «Faites une plainte, c'est gratis», a répondu une préposée!

Et les choses n'en sont pas restées là. Deux mois de démarches obstinées et patientes (pour 6$! … et pour le principe) ont permis à l'utilisatrice d'obtenir son remboursement, point final. Final? Non pas, car, deux mois passés à objecter, et ses questions en entraînant d'autres, voici ce qu'on apprend et ce qu'on ne sait pas.

Questions urgentes

La plus urgente des questions est environnementale. Introduite en Europe à la fin des années 1990, puis à Québec en 2008 (avec la carte Opus), la carte à puce réutilisable est dorénavant d'usage courant pour payer la majeure partie des 44 millions de passages par année dans les transports publics municipaux au Québec. Maintenant que la carte à puce jetable remplace les billets, combien de millions de cartes à puce les usagers jetteront-ils chaque année?

Leur fabriquant exclusif, la compagnie Oberthur, peut-elle dévoiler les matériaux (métaux lourds, plastique, terres rares?) composant les puces? À défaut de mettre sur pied un système de récupération, des millions de cartes dont la composition est inconnue pollueront l'environnement. Pendant que se met en place une filière québécoise de récupération des composants électroniques, dont bon nombre sont hautement toxiques, le service public ne s'est pas montré très alerte, éveillé à la cause environnementale.

Le paiement en argent du passage en autobus s'élève à 2,60$ à Québec. Le billet de carton coûtait 2,50$. Le RTC vend les passages par lots de 4 sur la carte occasionnelle. Celle-ci coûte donc un minimum de 10$. Pour certains, c'est une somme! Se satisfaire de payer en argent coûtera plus que le bon vieux billet de carton. Comme il n'y a plus d'alternative, c'est inéquitable pour la partie de la clientèle la moins nantie.

Et puis, 15$ pour la carte avec photo ou 6$, sans photo, est un prix bien élevé pour un bout de plastique qu'ailleurs on donne gratis (cartes de fidélité de la clientèle). Ces cartes en PVC ont une vie utile de 4 à 7 ans. Elles enferment une antenne qui en fait le tour et est soudée à la puce électronique. Au RTC, on ignore ce qu'il advient des cartes jetées et de la pollution que cela ce entraîne.

Réplique

Pour suivre le débat

Je voudrais d'abord remercier Marc Boutin de son article dans le dernier numéro de Droit de parole («Dilemme cornélien au Compop»). Ce n'est pas tous les jours que les assemblées des groupes populaires sont couvertes dans la presse, même communautaire.

Globalement, j'ai trouvé son article respectueux et honnête, comme le débat qui traverse notre comité. Toutefois, j'aimerais revenir sur un point, histoire de poursuivre le débat sur le développement de l'Îlot Irving dans le faubourg Saint-Jean.

Marc Boutin présente sa position comme étant «plus radicale». J'avoue que ça m'a un peu fait tiquer. Radical signifie aller à la racine des problèmes, or, il semble que nous n'avons pas tout à fait la même évaluation de la situation.

Le terrain de l'Îlot Irving a été vendu à un privé, GM Développement, qui veut y construire des condos. Il s'agit d'un projet qui va accélérer un processus d'embourgeoisement qui gangrène la forme sociale du faubourg, caractérisée par une mixité où dominaient historiquement les classes populaires. Qu'est-ce qui est plus radical, faire une bataille pour retirer trois étages de trop ou pour ajouter 25% de logements sociaux?

Pour moi, ce qui caractérise le quartier ce sont certes les bâtisses mais surtout les gens qui l'habitent. S'il faut choisir entre la trame urbaine et la trame humaine du quartier, j'opte pour la seconde.

Solidairement,

Nicolas Lefebvre Legault

Il faut choisir

Centre d'injection ou piqueries à ciel ouvert

Le choix entre un centre supervisé ou les injections dans les lieux publics.

Par Marie-Lou Drouin*

Les injections dans les lieux publics ont des conséquences néfastes à la fois pour la population (seringues à la traîne; être malgré soi témoin d'une injection; commerçants aux prise avec une utilisation non appropriée de leur toilette…) et pour les consommateurs (les injections à la hâte sont rarement pratiquées dans les règles de l'art). Récemment, le décès d'un homme sous les bretelles de l'autoroute Dufferin, à Québec, a révélé l'ampleur de cette situation. Qualifié de «piquerie à ciel ouvert», les lieux laissait présumer une fréquentation assidue par plusieurs consommateurs. Une fois de plus, le débat est ouvert sur la nécessité d'un centre d'injection supervisée à Québec [1].

Programme national

Le programme national (2003-2012) de santé publique plaçait l'établissement d'un centre d'injection supervisée parmi les objectifs à atteindre d'ici 2012. Le nombre alarmant de personnes atteintes d'hépatite C parmi les utilisateurs de drogue par injection (UDI) exige une prise en charge rapide. «On a beau traiter de plus en plus de gens, le taux reste le même parce qu'il y a toujours des nouvelles infections. 7/10 (proportion d'utilisateurs infectés), c'est énorme», dit M. Mario Gagnon, directeur de Point de Repères.

Les efforts pour réduire les méfaits de la drogue demandent de l'ouverture d'esprit. Les services d'échanges de seringues sont bien acceptés, mais les centres d'injection supervisé trouvent encore leur lot de détracteurs. Selon Mme Geneviève Hamelin, conseillère municipale du quartier St-Sauveur, les citoyens de Québec n'y sont pas prêts. Pourtant, lors de l'adoption du Plan d'action du quartier St-Roch, le 25 novembre, l'éventualité d'un tel centre était évoquée. Aucun citoyen n'est venu faire part de ses inquiétudes. L'«opinion publique» a-t-elle le dos large? On peut se demander quels sont les enjeux réels de ce débat à l'Hôtel de Ville… La revitalisation du quartier St-Roch prime-t-elle sur les intérêts des citoyens? L'établissement d'un centre d'injection supervisée a fait ses preuves comme la meilleure solution pour tous.

L'ouverture d'esprit, Mario Gagnon la voit de plus en plus. Les efforts de Point de Repères pour une meilleure relation des UDI avec les résidants, les commerçants et les forces de l'ordre portent fruit. Le troisième symposium sur la prévention du VIH et du VHC auprès des usagers de drogues injectables, le 1er décembre, a amorcé une vraie collaboration. Pour lui donner suite, un comité intersectoriel du milieu se rencontrera chaque mois.

Les avantages

Depuis 20 ans, les centres d'injection supervisée offrent aux consommateurs de drogues un lieu sécuritaire où s'injecter. Le consommateur se présente avec sa substance et on lui remet un nécessaire stérile. Il peut pratiquer lui-même son injection sous la supervision d'un personnel médical formé à réagir en cas d'urgence. Cela diminue les risques de surdoses fatales, d'infections liés au manque d'hygiène et de transmission du VIH ou du VHC. En diminuant ces risques, les coûts médicaux et sociaux reliés à la consommation par injection sont aussi réduits. Les désagréments causés par la consommation en public sont aussi réduits pour la population.

Au niveau policier, les avantages sont aussi nombreux. Devant une situation d'injection en publique, les policiers peuvent aisément rediriger l'individu vers un endroit propice. Ces bénéfices sont mesurables et ont fait l'objet d'études.

Le droit

Le droit international stipule que chaque individu a droit au plus haut niveau de santé possible. Le caractère dangereux d'une injection non-sécuritaire rend le Canada responsable d'agir dans la mesure de ses moyens pour réduire les menaces à la santé des individus. La primauté du droit à la santé sur les mesure anti-drogues offre le cadre juridique nécessaire à l'établissement des centres d'injection supervisée.

En ce qui concerne les traités internationaux sur le contrôle de la drogue, leur interprétation laisse place aux mesures de réduction des méfaits, en stipulant entre autres la nécessité de mettre en œuvre des moyens pour venir en aide aux consommateurs ou en émettant des réserves pour l'emploi et la détention de stupéfiant à des fins médicales ou scientifiques.

En ce qui concerne le droit canadien, enfin, une demande d'exemption à la loi fédérale sur les stupéfiants et les autres substances doit être faite. Une fois obtenue, cette exemption rend légale l'opération d'un centre d'injection supervisée.

[1] Lire : «*Insite* à Québec», *Droit de parole*, février 2010.
* Étudiante au cégep Limoilou.

« Maman, t'es dépassée »

alcool drogue jeu / pour mieux en parler avec votre ado

Les jeunes sont tôt ou tard amenés à faire des choix quant à la consommation d'alcool, de drogue ou de jeu de hasard et d'argent. Cependant, il n'est pas toujours facile d'en parler avec son ado. Où en est-il exactement ? Est-ce le bon moment pour en parler ? Où trouver de l'information claire sur ces sujets ? Les questions sont nombreuses. Le site **mieuxcomprendre.gouv.qc.ca** vous aidera à trouver vos réponses pour en parler avec votre ado.

mieuxcomprendre.gouv.qc.ca

Québec

renauderie

La caféteria (mode d'emploi)

Il vous faudra préalablement vous munir d'un cabaret. Déposez-le ensuite sur le réseau parallèle de cylindres en métal qui vont jusqu'à la caisse. Agrippez 3-4 *napkins*, FCC (fourchette-cuillère-couteau) et micros sachets de sel et poivre (vous en aurez besoin), puis commencez à pousser ledit cabaret vers la première station de mets chauds. Il est plutôt déconseillé de dire un bonjour trop cordial à la madame avec un net sur la tête : elle n'est pas payée pour ça donc ne vous le rendra pas. Dites juste bonjour. Ne posez pas de questions sur les ingrédients parce que vous ne voulez pas vraiment le savoir. En général, ne faites pas de chichi, tout le monde sait que ça ne sert à rien. Avancez-donc.

Poursuivez le parcours en écoutant les questions que l'on pose aux gens en avant de vous pour ne pas être pris au dépourvu lorsque viendra le temps de savoir si vous voulez du coulis. Ne coupez pas la parole à la madame qui verse le coulis même si vous savez la question, ce n'est pas poli. Dites merci. Payez. Dites merci (ce n'est pas la même madame). Soulevez le cabaret devenu pesant avec délicatesse, retournez-vous lentement, faites-vous confiance et lâchez le plateau du regard. Il vous incombe maintenant de vous tailler une place dans la cafétéria. Respirez par le nez.

Comme c'est votre première journée dans l'établissement, vous n'avez pas encore de compagnons de déglutition. Heureusement, les trouées pour une seule personne sont les plus nombreuses : vous en repérez une, au loin, entre deux visages particulièrement anonymes, qui semble idéale pour se taire en mangeant. Une fois arrivé, inutile de vous tirer une bûche : elle est fixée à la table par une espèce de tuyau informe qu'il vous faudra enjamber pour vous asseoir. Une fois l'acrobatie accomplie, vous pouvez dès lors déballer votre petit pain et entreprendre vos opérations nutritionnelles, félicitations. Délectez-vous.

En cours de repas, cessez de nier l'inéluctable besoin de ketchup et résignez-vous à retourner au buffet. Tant qu'à y être, moutarde et mayonnaise ne font pas de tort non plus : pour chacun, à l'aide de pompes condimentées correspondantes, remplissez un petit récipient de papier ciré et revenez vite à votre écuelle avant qu'elle ne refroidisse. Appliquez diligemment les condiments susmentionnés sur les aliments de votre choix, soit à l'aide d'un couteau, soit en les y faisant tremper partiellement. Surtout, ne lâchez pas la patate.

Au moment du dessert, regrettez de n'avoir pas accepté le coulis qui contenait sans doute la saveur manquante requise pour l'appréciation du gâteau. Dites-vous aussi que le jus en fontaine rouge est probablement meilleur lorsqu'il est jaune. Vérifiez ces hypothèses le lendemain, ou le surlendemain, ou la semaine d'après, peu importe : vous jouissez d'un menu immuable. Suivez cet ensemble de recommandations à la lettre et vous abandonnerez une bonne fois pour toute l'idée de vous faire un lunch le matin. Rotez en paix.

Renaud Pilote

Venu d'Afrique

Bebeto raconte...

Les AmiEs Imaginaires nous emmènent en voyage

Par Véronique Garneau-Allard

En Afrique, il y a un grand arbre au milieu du village. C'est souvent un baobab. On l'appelle «l'arbre à palabres». C'est sous l'arbre à palabres qu'on se réunit le soir pour discuter des affaires importantes du village, régler des conflits, s'exprimer ainsi que s'adonner à la tradition orale : aux chants et aux contes. C'est aussi sous l'arbre à palabres que l'on annonce et l'on célèbre les mariages, m'apprit Bebeto Lonsili lors de la soirée de contes qui eut lieu le samedi 13 novembre à la librairie St-Jean-Baptiste.

Bebeto fait partie du collectif Les AmiEs Imaginaires *, un groupe qui fait la promotion du conte à Québec depuis 2008. Ils organisent des soirées de contes à la Barberie (2e lundi du mois, 19h30), à la librairie St-Jean-Baptiste (2e samedi du mois, 20h) et au Billig (3e samedi du mois, en formule 5 à 7 : il semble dans l'usage de réserver). Ils reçoivent des conteurs francophones, souvent québécois, mais aussi parfois d'autres origines.

Mais revenons à Bebeto. L'homme, originaire du Burkina Faso et vivant depuis 4 ans à Montréal, a grandi dans le cercle des griots, les dépositaires de la tradition orale en Afrique. Il a connu des soirées de contes et de chants sous la pleine lune et sous l'arbre à palabres. Il sait donc de quoi il parle, me suis-je dit, en me rendant à son spectacle.

Frappée, je suis, par la robustesse de sa voix, qui me fait penser à ce *preacher* entrevu à la télé, dans une épicerie africaine, sur St-Joseph. (Le prédicateur criait devant la foule sur l'importance de Dieu, et il criait, il criait, c'était très énergique. Et puis la Noire, à la caisse, incroyable créature portant une perruque de paillettes roses, rigolait pour elle-même, semblant apprécier l'extrême et la reconnaissance de ses racinés.)

C'est avec une grande énergie que Bebeto nous a raconté ses histoires. Il nous a parlé, expliqué et appris des choses sur le continent africain. Il avait un ami dans la salle qui semblait bien connaître la tradition. Quand Bebeto disait «qu'on me dise si je mens», l'autre lui répondait «Ah! Non, mon ami, tu ne mens pas». Parmi ce public bien québécois, je me prenais à rêver d'être au milieu d'un public bien noir, qui aurait su répondre sans gêne à chacune de ses questions, ponctuer ses contes par des Ah!, des rires, et chanter avec lui.

Parce qu'il nous a fait chanter aussi! Chanter des mots qu'on ne connaissait pas, bien sûr, et qu'on peinait à reproduire tout en suivant le rythme. Mais on a fait des efforts et on a quand même pas pire réussi «merimouna bembé», une chanson qui raconte la fête qui eut lieu pour les retrouvailles de l'enfant adopté et de sa véritable mère et que tous les enfants vinrent au village pour y manger du riz et que tout le monde y était et même moi et tous ceux qui étaient dans la salle et qui écoutaient Bebeto étaient inviteEs à la fête aussi…

Bebeto raconte, au Babylone, accompagné par Lassini Drame, grand maître de la kora, l'instrument d'accompagnement traditionnel des griots. Photo Maryse Lévesque.

Certains contes m'ont semblé bien contemporains, par les thèmes universels qu'ils abordaient (le lion, la hyène et le serpent se chicanent, se battent et se désunissent : thème de l'amitié brisée). Il y eut quelques contes sur l'infidélité, l'abus d'alcool, et même un conte plutôt gras, bien loin des rêves étoilés des idéaux romantiques qu'on aurait pu imaginer… La réalité, quoi!

* www.lesamiesimaginaires.ca

Michel Yacoub

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Droit de parole — 36 ans de luttes populaires au centre-ville de Québec

Adhésion ou abonnement *

Nom (personne responsable) : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

*** L'abonnement donne droit à 9 numéros de Droit de parole.**

Abonnement postal individuel :	15$
Abonnement de groupe (minimum de 5; livraison du journal au local de l'organisme):	75$
Abonnement institutionnel (par la poste) :	25$
Adhésion individuelle :	10$
Adhésion institutionnelle :	25$
Les membres profitent d'un rabais avec leur adhésion	
Abonnement et adhésion (individus):	20$
Abonnement et adhésion institutionnel (organismes) :	30$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :
Journal Droit de parole
266 St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2
Tél. : (418) 648-8043 Courriel : info@droitdeparole.org Site Internet : www.droitdeparole.org

Ciné-documentaire

L'IMPOSTURE

un film de Ève Lamont

La prostitution au quotidien de celles qui en vivent... ou pas.

Par Véronique Garneau-Allard

Voici le fruit du travail de la réalisatrice Ève Lamont : un film documentaire sur la prostitution que l'on pouvait voir en personne au cinéma Cartier à Québec les 26 et 27 novembre. Le film n'est pas disponible sur Internet, mais on peut écouter la bande annonce (http://vimeo.com/16641741), assez évocatrice merci!

Voici l'argument du film : «La tendance actuelle à faire de la prostitution un métier "comme un autre" est démentie par des femmes qui se sont prostituées. Avec lucidité et courage, elles dévoilent la face cachée de ce prétendu "travail du sexe"». Le film a été produit par Nicole Hubert (Les Productions du Rapide-Blanc). Il a été présenté quatre fois dans le cadre de la 13e édition des Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM).

Au cinéma Cartier, avant la projection, la réalisatrice a mentionné à quel point il avait été difficile d'obtenir du financement pour ce film qui s'appuyait sur un point de vue féministe. La plupart des participantes du documentaires (elles en étaient les vedettes) étaient des femmes qui en étaient venues à se prostituer, qui avaient réussi à sortir de la prostitution ou qui étaient encore *dans* le milieu ou vivaient encore avec des problèmes de toxicomanie. Un soin très attentionné a été apporté au respect des participantes. On les nommait «participantes» et jamais «prostituées». Ève Lamont les a consultées à toutes les étapes de la réalisation du film pour savoir comment elles voulaient apparaître à l'écran, si elles voulaient trafiquer leurs voix, être filmées de dos, entendre leurs noms changés, etc. À la fin du film, elles sont descendues, sous les applaudissements nourris du public, dire un petit mot (ou pas) sur leur situation. Nous étions ensuite invitéEs à poursuivre le dialogue au Café Krieghoff.

C'était un film bouleversant, surtout qu'il donne la parole aux femmes concernées. Avant d'entrer dans la salle, on nous a donné des tracts de la Maison de Marthe qui «offre un lieu de mobilisation pour, par, entre et avec les femmes elles-mêmes pour les accompagner de toutes les manière possibles dans toutes les étapes du processus de sortie de la prostitution».

La Maison de Marthe organise également des cercles de silence, une fois par mois, pour manifester son soutien et son désir d'aider les prostituées à sortir de leur cercle vicieux (quel jeu de mot adéquat). Pour plus d'information et participer aux cercles de silence, voir le blogue : http://cercledesilence.blogspot.com/. Pas d'inquiétude, il y a possibilité de parler ensemble après le cercle. La Maison de Marthe possède également un site Internet explicitant sa mission et les moyens de s'impliquer pour venir en aide à celles qui en ont besoin : www.maisondemarthe.com.

L'Imposture sortira en salles à l'hiver 2011, accompagné de présentations publiques et de projections-débats. Pour la projection-débat, à Montréal, dans le cadre des RIDM, un panel de cinq personnes à fait un topo sur la prostitution: Rose Dufour, fondatrice de la Maison de Marthe; Nancy, une ex-prostituée qui a parlé des séquelles qu'elle vivait au quotidien; Richard Poulin, un sociologue spécialisé dans le domaine des industries du sexe, qui a parlé des facteurs nuisant à la prévention de la prostitution (l'absence d'éducation sexuelle dans une perspective d'égalité) et de l'impact des différentes approches légales en se basant sur l'expérience de pays européens; Léa B.-Godbout, du comité-jeune de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES); et un policier travaillant à démanteler les réseaux de proxénètes et visant les pimps, sur le terrain, au lieu d'achaler les filles.

Après les présentations, plusieurs femmes ayant un lien avec la prostitution sont venues en parler. Ève Lamont rapporte qu'elle a été «agréablement surprise de voir plusieurs filles qui sont dans l'industrie du sexe ou ont connu la prostitution, venir faire un *coming out* au micro et dire qu'elles se reconnaissaient dans le film».

«Plus d'une, rapporte Mme Lamont, a été insultée par l'intervention, dans le public, d'un gars affirmant que le problème se réglerait en normalisant la prostitution et en syndiquant les prostituées. Elles ont réagit vivement et crûment aux propos de ce gars qui, de toute évidence, ne connaissait pas leur réalité, par des réponses telles que : "Va te faire passer dessus dix fois par jour par des gars différents et tu me diras ensuite si t'as le goût de te syndiquer!"»

La formule projection-débat est pertinente. Les spectateurs peuvent ainsi assimiler le message du film (très intense) ensemble, plutôt que de le consommer seuls chez eux. Ils ont la possibilité d'en débattre et de «sentir l'énergie dans la place».

Calendrier populaire

16 décembre

5 à 7 de Droit de parole, au Sacrilège (447, rue St-Jean). Venez rencontrer l'équipe. Retrouvez Droit de parole sur Facebook !

Un bol de solidarité, de 11h à 14h, au Centre de jour de l'Arche l'Étoile (360, St-Vallier Ouest), une soupe de solidarité, «bol compris», avec la collaboration de la Maison des métiers d'art de Québec et l'École Fierbourg, sous la présidence d'honneur de l'ancien joueur des Nordiques de Québec Alain Côté, événement annuel au bénéfice de L'Arche l'Étoile. Aussi le vendredi 17 décembre, même endroit, même heure. 418 529-4874. www.arche-quebec.ca/

20 décembre

Slam de poésie, à 20h, au café-bar-spectacle coop L'AgitéE! (251, Dorchester) 5e année de SLAM cap et de la LiQS. Huit slameurs, en compétition amicale, ont trois minutes chacun pour convaincre un jury choisi au hasard dans l'assistance. Avis aux poètes : un Micro ouvert précédera la partie, tribune idéale pour vous faire connaître ou participer à une joute. Entrée 5 $. André Marceau, 523-1174; slamcap@live.ca. slamcap.blogspot.com/ www.agitee.org

31 décembre

Party de filles, à 20h, au Studio P (280, St-Joseph Est). Performances musicales, DJ, danse, tirages & surprises. En collaboration avec GLBT Québec/Lutte à *l'homophobie et le magazine Sapho*. Entrée : 20$. Les profits seront remis à GLBT Québec. Réservation (obligatoire) Martine : 418 520-8697; Isabelle : 418 456-0765.

11 janvier

L'Institut du Nouveau Monde (INM) au Cégep de Sainte-Foy, du 11 janvier, à 18h, au 13, à midi : 4e édition de l'École d'hiver de l'INM. Table ronde, courts métrages engagés et déjeuner rencontre en compagnie de personnalités politiques, ateliers créatifs et soirée festive. 75 $ (comprenant 3 repas, l'hébergement dans des salles de classe, le cahier du participant, *L'État du Québec 2010* et le magazine *À GO*. Inscription : Véronique Pâquet, veronique.paquet@inm.qc.ca, 1-877-934-5999 # 260. www.inm.qc.ca/

17 janvier

Martha qui vient du froid, du 17 au 20 janvier, projection, à la salle polyvalente du 3e étage de la Bibliothèque Gabrielle-Roy, de l'histoire de Martha, enfant de cinq ans déportée avec ses parents, dans les années 1950, sur l'île d'Ellesmere, la plus au nord de l'Arctique canadien, dans le froid extrême et la faim, pour affirmer la souveraineté du Canada. Une des pages les plus sombres l'histoire canadienne. Une réalisation de Marquise Lepage. Horaire de projection : 17 janvier, à 18 h 30; 18 janvier, 14 h; 19 janvier, 18 h 30; 20 janvier, 14 h. Gratuit.

Cercle Philosophie et société : La communication, du signe à Facebook, à 19h, à la salle Gérard-Martin, au 2e étage de laBibliothèque Gabrielle-Roy. Le blogue du Cercle : www.cerclequebec.wordpress.com. Gratuit.

25 janvier

L'heure de la formation, de 11 h à 15 h, avec la Coalition régionale opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (Québec et Chaudière-Appalaches), à ROSE du Nord (177, 71e Rue Est). Dîner servi sur place (contribution volontaire). Inscription : Marie-Ève, au 418-622-2620.

Osez bien manger, à 19 h, à la Bibliothèque Saint-Albert (5, rue des Ormes): conférence sur la restauration rapide et le prêt-à-servir trop riches et trop salés. Avec Nathalie Verret, nutritionniste, auteure du livre. Gratuit, sur réservation téléphonique ou sur place une semaine à l'avance. Reprise, le 27, à 14 h, à la Bibliothèque Collège-des-Jésuites (1120, René-Lévesque Ouest)

31 janvier

Les porteurs d'espoir, projections et discussions les 31 janvier, 1er et 2 février, à 18 h 30, et 3 février, à 14 h, à la salle polyvalente du 3e étage de la Bibliothèque Gabrielle-Roy. Le 1er février, le débat est animé par les AmiEs de la Terre de Québec. Dans une école primaire du Québec), sous la lentille attentionnée de Fernand Dansereau, un enseignant met à l'épreuve une nouvelle méthode pédagogique (recherche-action). Gratuit.

Bodypainting et peinture en direct, à 20h, à L'AgitéE (251, Dorchester) jusqu'à 3 heures du mat! AktionArt : www.aktionart.com/ elisa_gosselin@yahoo.fr. 3$.

1er février

La prochaine parution de Droit de parole sera le 1er février et les parution subséquentes, le premier de chaque mois, jusqu'en juin. Pour faire connaître des activités par l'entremise de Droit de parole, il faut donc nous les communiquer l'avant-dernière semaine du mois.

Joyeux Noël et bonne année ! L'équipe de Droit de parole souhaite à tous ses lecteurs et lectrices un joyeux Noël et une heureuse année 2011. Avec ce numéro, Droit de parole, fondé au mois de novembre 1974, sa 37e année de parution.

Merci à tous les collaborateurs et collaboratrices du journal, ainsi qu'à nos annonceurs, qui rendent possible cette publication.

CKRL
Cultive tes goûts 89,1

Spéciaux du Temps des Fêtes?
C'est à **CKRL 89,1** que ça se passe!

Vendredi, 24 décembre, 19h à 3h
Le Cabaret du Yule, animé par François G. Couillard

Jeudi 30 décembre, midi, au vendredi 31 décembre, midi
24 heures d'art audio et de nouvelles musique
réalisé en collaboration avec Tartare, une sélection d'Érick d'Orion

Vendredi 31 décembre, 18h à 6h
Les Errances du nouvel an, animé par Raynald Gagné

418.640.2575 Poste 203
www.ckrl.qc.ca